



Travaux en cours. Partage de biens. Fausses Facturation

Par **FR**, le **20/10/2018** à **08:18**

Divorcés depuis 10 ans, je demande le partage des biens. Aussitôt je constate l'apparition d'une entreprise qui fait des travaux de toiture de la maison principale dont je suis co propriétaire et dans laquelle réside mon ex. Je suspecte une facturation exagérée à venir, d'autant qu'en vérifiant les coordonnées de l'entreprise je bute sur un numéro de téléphone qui ne répond jamais et une entreprise dont les coordonnées sont à Strasbourg alors que les travaux s'effectuent en banlieue Parisienne. Que puis-je faire pour contrôler l'authenticité des futures factures sachant que je n'ai aucun contact avec mon ex?

Merci

Par **Visiteur**, le **20/10/2018** à **10:56**

Bonjour

Vous pouvez prendre un expert.

Par **santaklaus**, le **22/10/2018** à **10:28**

Bonjour,

"Je demande le partage des biens". Vous allez donc passer devant un Notaire pour rédiger ce partage des biens. Votre ex époux demandera le remboursement des frais de travaux toiture au titre des frais d'entretien.

Autrement dit, la communauté est redevable à l'époux qui s'est occupé des améliorations du bien, c'est à dire des travaux réalisés par lui pour améliorer le bien.

Vous pouvez vous rendre sur les lieux et demander à un huissier de constater la réalité des travaux et lui demander copie des factures détaillant les travaux réalisés.

SK